

Vu le Code de la Route,
Vu le Code des Communes,
Vu l'instruction Interministérielle sur la signalisation routière - Livre 1 - Signalisation des routes,
Vu la loi 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu la demande reçue le 05 mars 2019 de Monsieur BARLET Fabrice, représentant la société Carrefour Bois Limousin, domiciliée au 15, rue de Limoges – 23300 LA SOUTERRAINE,

Considérant l'exploitation de parcelles forestières qui sollicite l'autorisation d'effectuer des travaux de débardage et de stationnement d'engins avec dépôt de grumes le long de la voie communale n° 1, il y a lieu de mettre en place une déviation dans un but de sécurité publique ;

ARRETE

Article 1 : A l'occasion de la réalisation de travaux d'abattage d'arbres dangereux sur la voie communale n° 1 en direction du village de Maison Rouge, avec stationnement de camions et dépôt, **une déviation sera mise en place pour tous les véhicules, sauf pour les services de secours**, à compter du mercredi 06 mars pour une durée de 75 jours.

ARTICLE 2 - : La route sera fermée à l'intersection de la VC n° 1 en direction du village jusqu'à son entrée. Les véhicules devront accéder par la VC n° 13 en venant de la RD n° 205 (Champmon – Les Hâches). Les véhicules venant de la Rue de la Querelle – Les Barignauds, ne pourront continuer sur l'intégralité de cette route qui mène à Maison Rouge.

ARTICLE 3 - : L'obligation ci-dessus sera matérialisée par l'implantation de panneaux « Travaux », « Route barrée » et « Déviation ».

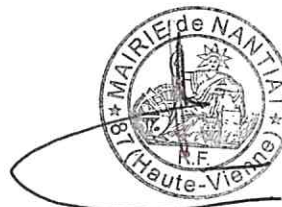
ARTICLE 4 - : La signalisation sera mise en place, entretenue par les soins et aux frais de l'entreprise.

ARTICLE 5 - : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

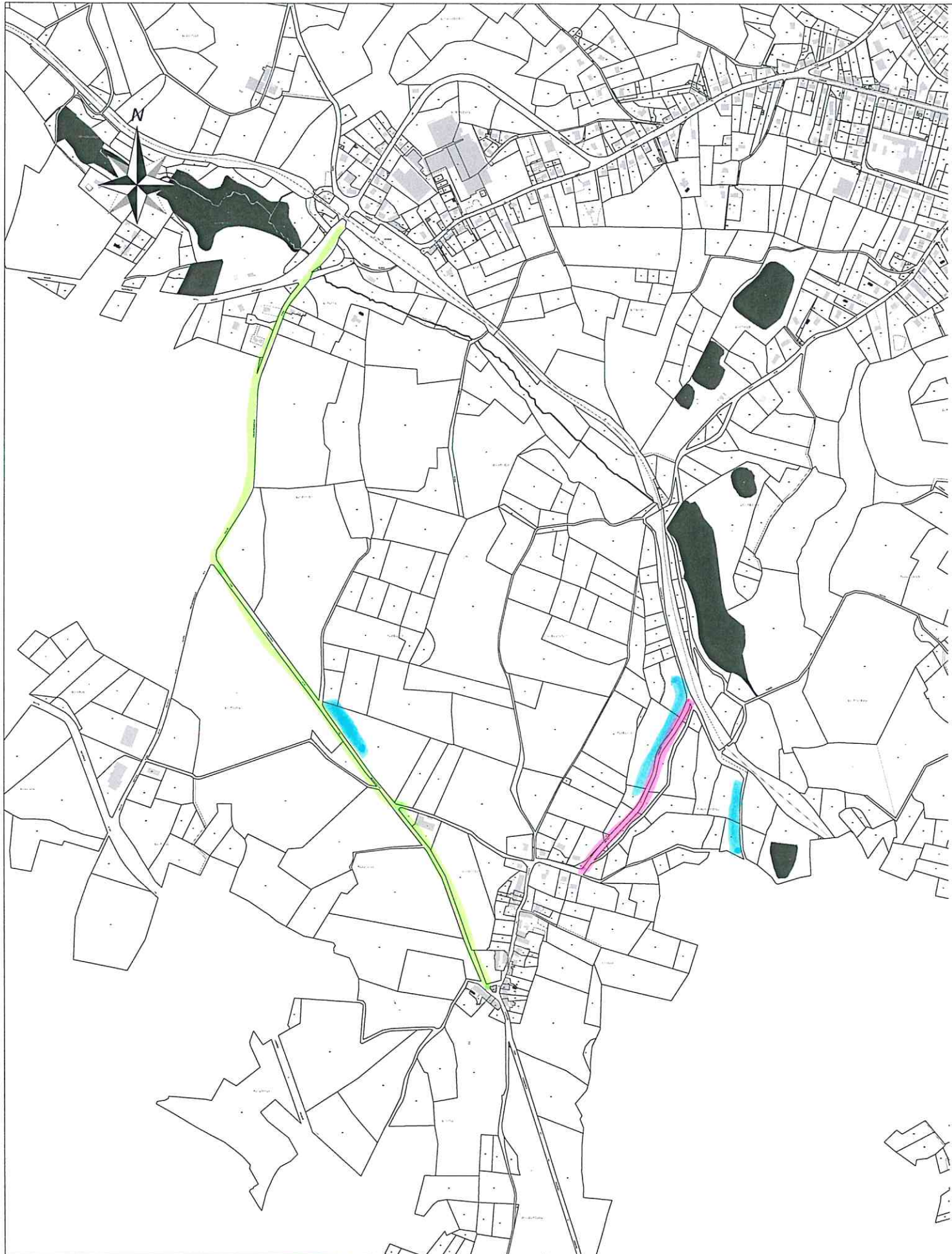
- Au bénéficiaire pour attribution,
- Monsieur le Commandant de Gendarmerie de Bellac,
- Monsieur le Président du SDIS de la Haute-Vienne,
- Monsieur le responsable du SAMU/SMUR 87.




Le 05 mars 2019

Le Maire



Daniel PERROT



Titre	 route fermée
Imprimé par	 Déviation
Echelle	1/10000
Commentaires	 travaux élargie

